

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4567
2 décembre 1960
ORIGINAL : FRANCAIS

France : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,
Ayant examiné la demande de la République islamique de Mauritanie,
Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République islamique de
Mauritanie comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.
